

SOCIÉTÉ CIVILE DES PLANTATIONS DE DJRAMOUR

Groupe [Boy Landry](#), Saïgon

12 mars 1928
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 mars 1928)

Est autorisée la substitution de la Société civile des Plantations de D'jramour, dont le siège social est à Saïgon, aux droits de M. Marquetty, résultant du contrat de bail passé le 25 octobre 1926 concernant des terrains appartenant à des indigènes.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1928)

Nous apprenons la création de la Compagnie agricole de D'jramour, au capital de 50.000 piastres, divisé en 2.500 actions de 20 piastres et devant être porté à 100.000 piastres.

Le conseil est présidé par M. Lauber ¹.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1930)

La Compagnie agricole de D'jramour a tenu, le 24 septembre, à Saïgon, 87, rue Richaud, ses deux assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Cie agricole de D'jramour

Avis de convocation
(*La Dépêche d'Indochine*, 11 mars 1931)

Tous les actionnaires de la Société « Cie AGRICOLE DE DJRAMOUR » sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à Saïgon, rue Lagrandière, n° 54, pour le Veodredi 20 mars 1931, à 5 heures du soir.

¹ Frédéric Lauber : né le 22 novembre 1877 à Roanne (Loire). Fils de Caroline Joséphine Lauber, native de Colmar, et de père inconnu. Ingénieur ECP. Capitaine d'artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 août 1921 (min. Guerre) : 23 ans de services militaires, 4 campagnes, 3 citations pendant la guerre. Ingénieur en chef de Rizeries d'Extrême-Orient et président de la Rizerie Tong-Wo à Cholon, président de la SCAMA (garage Ford) à Saïgon et de la Société agricole de D'jramour (caféiers)(1928). Membre de la Société des études indochinoises. Il poursuit sa carrière en France au sein du groupe Édouard-Raphaël Worms : administrateur de Félix Potin, de Pathé-Cinéma et de la Grande Maison de blanc. Décédé le 22 novembre 1964 à Paris (16^e).

Ordre du jour

1° Augmentation de capital de 30.000 \$ pour le porter à 80.000 \$ par l'émission d'actions de numéraire ;

2° Autorisation de libération par compensation par les souscripteurs créanciers de la Société ;

3° Modifications à apporter aux statuts comme conséquence de cette augmentation de capital ;

4° Emprunt obligataire de 20.000 \$;

5° Questions diverses.

Pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres au siège social cinq jours au moins avant cette réunion.

Le conseil d'administration.

Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 27 avril 1931)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Dalat
24 D'Assignies Roland Directeur de plantation Djramour

NOTRE CARNET FINANCIER

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1931)

La Compagnie agricole de Djramour va augmenter son capital de 30.000 piastres et émettre 20.000 piastres d'obligations.

Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 14 avril 1932)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Dalat
26 D'Assignies Roland ² Directeur de plantation Djramour

Cie agricole de Djramour

Avis

(*La Dépêche d'Indochine*, 1^{er} juillet 1932)

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 1932, la Compagnie agricole de Djramour a été mise en liquidation anticipée ; les créanciers sont invités à présenter leurs titres entre les mains de M. Gantier (Etablissement Boy Landry), liquidateur.

² Roalnd Picot d'Assignies : futur directeur de la Manufacture indochinoise de cigarettes au Kontum.

ANNAM

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1932)

Le 9 août, on a mis en vente aux enchères à Dalat, sur mise à prix de 5.000 piastres, les plantations de Djramour possédant 496 ha. dont 56 plantés de 60.000 caféiers avec maison, garage, dépendances, hangars, etc. Requête de M. Gelbert, directeur des Garages Charner* ; liquidateur : M. Gantier.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
PROTECTORAT DE L'ANNAM

Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam

Année 1940

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 3 avril 1940)

17° — Circonscription électorale de Dalat
13 Belle Louis Arsène Assistant de plantation Djramour (Djiring)

Avis de demande de concession

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 31 juillet 1940)

Le public est informé qu'une demande de concession de terrains ruraux dont ci-après teneur, a été déposée dans les bureaux de la résidence supérieure :

.....
Je, soussigné Le Rouxel Albert, âge de 42 ans, de nationalité française, demeurant à Saïgon, 111, rue d'Arfeuille, ayant fait pour la présente et ses suites élection de domicile chez Poinard et Veyret à Dalat, ai l'honneur de solliciter l'octroi, à titre gratuit et provisoire, d'un terrain de 297 ha 60 ares sis dans la région de Djiring-Blaos sur la route Coloniale n° 20 au km. 202.

Ce terrain est limité comme suit :

- au nord par un terrain domanial,
 - au sud par la rivière Darlam et la plantation Boy Landry « Djramour »
 - à l'est par un terrain domanial,
 - à l'ouest par les concessions Farli et Portail.
-
-

Étienne Boy Landry

(*Le Journal de Saïgon*, 6 novembre 1945)

.....
En Annam, les domaines de Djramour (1926) et Bobla (1933), qui sont ses œuvres, couvrent une superficie globale de 780 hectares dont 175 sont complantés en caféiers Arabica et 595 aménagés en prairies artificielles. Dix hectares sont occupés par les constructions ; 21 kilomètres de routes automobilables desservent les deux plantations. La production annuelle de ces domaines est de 150.000 kilogrammes de café.

Étude de M^e Bernard BÉRENGER, docteur en droit,
notaire à Saïgon, rue Gia-Long, n^o 50

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE DJIRAMOUR (S.D.D.)
Société à responsabilité limitée
Capital social: 1.370.000 \$ 00
Siège social : à Djiring (Haut-Donnai) km 204

CONSTITUTION

(Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine, 29 avril 1954)

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Dalat du vingt-huit mars mil neuf cent cinquante-quatre, dont l'original est demeuré annexé à la minute d'un acte en constatant le dépôt reçu par M^e Bernard Bérenger, notaire à Saïgon, le 7 avril 1954, il a été constitué sous la dénomination de :

« Société du domaine de Djiramour » (S.D.D.)

Une société à responsabilité limitée au capital de un million trois cent soixante-dix mille piastres divisé en 1.370 parts de mille piastres chacune, ayant son siège social à Djiring (Haut-Donnai), au kilomètre 204, et pour objet :

— L'acquisition, l'exploitation, l'échange, la location de tous immeubles ruraux ou urbains, bâtis ou non bâtis, de toutes plantations et cultures, la vente des biens sociaux devenus inutiles ;

— L'obtention, par voie de concessions, adjudications ou achats de gré à gré de tous immeubles d'origine domaniale et leur mise en valeur ;

— L'édification de toutes constructions ;

— La préparation et la vente des produits des plantations et cultures de la société, ainsi qu'éventuellement le traitement des produits des exploitations voisines et généralement toutes opérations commerciales, agricoles, forestières, mobilières, immobilières, financières ou autres, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus.

La durée de la société a été fixée à cinquante années à compter du 28 mars 1954, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus par la loi et les statuts.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire.

Sous l'article 8, il a été créé soixante parts bénéficiaires sans valeur nominale donnant droit à 15 % des bénéfices dans les termes des articles 29 et 32 des statuts.

Dudit acte, il a été extrait littéralement ce qui suit :

.....
